

**Malonate de diéthyle**
**L-F-T-N**
**Attention**

**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Ref. n°	: 106 228
Nom commercial	: Malonate de diéthyle
Identification de la société	: JEULIN T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

**SECTION 2 Identification des dangers**
**Classification de la substance ou du mélange**

 Classe de danger et code de catégorie :  
 Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45 : Xi; R36

**Eléments d'étiquetage**

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger


**Règlement CE 1907/2006**

- Mention d'avertissement : Attention

- Mention de danger : H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

- Conseils de prudence

- Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- Intervention : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45 :

Symbole(s)



: Irritant.

: R36 : Irritant pour les yeux.

 : S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
 S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Malonate de diéthyle**
**L-F-T-N**
**SECTION 2 Identification des dangers (suite)**
**SECTION 3 Composition/informations sur les composants**

**Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.**

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Malonate de diéthyle	: 100 %	105-53-3	203-305-9	----	----	Xi; R36 ----- Eye irrit 2 (H319)

**SECTION 4. Premiers secours**

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

**SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**
**Moyens d'extinction**
**- Adéquats**

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

**Risques particuliers**

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. Combustible.

La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone.

**Protection contre l'incendie**

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

**Procédures spéciales**

: Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

**SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**
**Précautions pour l'environnement**

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

**Mesures après fuite / épandage**

: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039). Rincer/diluer le résidu à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**SECTION 7. Manipulation et stockage**
**Précautions lors du maniement et de l'entreposage**

: Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.

**Manipulation**

: Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

**Stockage**

: Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

**Malonate de diéthyle**
**L-F-T-N**
**SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**Protection individuelle**

- Protection respiratoire
- Protection des mains
- Protection de la peau
- Protection des yeux
- Autres

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols.

Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.

**SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**
**Nom chimique**

: Malonate de diéthyle

**Etat physique**

: Liquide visqueux.

**Couleur**

: Incolore.

**Odeur**

: Aucune donnée disponible.

**pH**

: Aucune donnée disponible.

**Poids moléculaire**

: 160,17

**Point de fusion [°C]**

: -51 à -50°C

**T°d'ébullition initiale [°C]**

: 199 °C

**Densité**

: 1,055 à 25 °C

**Pression de vapeur [hPa]**

: Aucune donnée disponible.

**Solubilité dans**

: Eau. (20 °C) : 18 à 20 g/l

**Point d'éclair [°C]**

: 90

**Temp. d'autoinflammation [°C]**

: Aucune donnée disponible.

**Limites d'explosivité**

: Aucune donnée disponible.

**Limites d'explosivité inférieures [%]**

: Aucune donnée disponible.

**Limites d'explosivité supérieures [%]**

: Aucune donnée disponible.

**SECTION 10. Stabilité et réactivité**
**Conditions à éviter**

: Chaleur.

**Matières à éviter**

: Acides. Bases. Oxydants. Agents réducteurs.

**Polymerisation dangereuse**

: Ne se produira pas.

**Propriétés dangereuses**

: Combustible.

**SECTION 11. Informations toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

: Aucune donnée disponible.

**- Inhalation**

: Peut être irritant pour la peau.

**- Cutanée**

: Irritant pour les yeux.

**- Oculaire**

: Peut être nocif en cas d'ingestion. Troubles gastro-intestinaux.

**- Ingestion**

: Peut provoquer :

**- Autre**

: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

**Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]**

: 15720 mg/kg

**Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]**

: &gt;16000 mg/kg

**Irritation de la peau (lapin)**

: Légèrement irritant pour la peau.

**Malonate de diéthyle****L-F-T-N****SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)**

**Irritation des yeux (lapin)** : Aucune donnée disponible.

**Toxicité chronique**

- Autre** : Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.

**Autres informations toxicologiques** : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

**SECTION 12. Informations écologiques**

**Information relative aux effets écologiques** : Eviter le rejet dans l'environnement.

**CL50-96 Heures - poisson [mg/l]** : 11,8 (P.promelas).

**EC50-48h Daphnia magna [mg/l]** : 202,3

**Potentiel de bio-accumulation** : Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir. logP(o/w) = 0,96

**Informations sur l'élimination** : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Biodégradation [%]** : 98% / 28 jours - Biodégradation facile.

**SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**

**Elimination des déchets** : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

**Procédures d'élimination des déchets** : Ne pas jeter les résidus à l'égout. Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

**SECTION 14. Informations relatives au transport**

**Information générale** : Non réglementé.

**SECTION 15. Informations réglementaires**

**Autres** : Aucun(e).

**SECTION 16. Autres informations****Autres données**

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**